

DOCUMENT D'INFORMATION

LIGUE DE MINI VOLLEY (mixte)



Date des rencontres :

Mardi 23 janvier à AST (Académie Ste-Thérèse), de 16h35 à 19h00

Mardi 06 février à AST (Académie Ste-Thérèse), de 16h35 à 19h00

Mardi 20 février à AST (Académie Ste-Thérèse), de 16h35 à 19h 00

Il est impossible d'avoir accès à l'école avant 16h35 puisque les cours se terminent à 16h30. Les gymnases seront disponibles qu'à compter de cette heure aussi. Pour le stationnement, il vous est demandé de stationner au IGA au coin de René-A.-Robert et Blainville Ouest. Cependant à compter de 17h, les gens peuvent se stationner en avant ou en arrière de l'académie, mais pas avant. **Veillez, s.v.p. en aviser vos parents.**

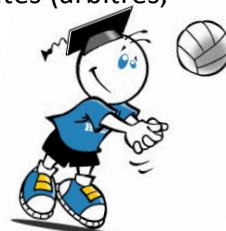
Championnat régional scolaire, dimanche le 18 mars à CLA (Collège de l'Assomption), de 9h00 à 14h00 (à confirmer selon le nombre d'inscription.) Détails à venir.

INSCRIPTION

Les inscriptions se font via le système de gestion S1. Une école peut inscrire un maximum de 4 équipes. La date limite pour l'inscription des équipes est le **21 décembre** et pour inscrire les joueurs dans vos équipes la date limite est le 23 janvier.

TARIF

80,00\$ par équipe / école + frais d'organisation répartis selon le nombre d'équipes inscrites (arbitrage, bannières et autres frais) pour les 3 soirées de semaine et 80,00\$ pour le championnat régional scolaire + autres frais répartis entre les équipes inscrites (arbitres, bannières et médailles, etc.)



ACCOMPAGNATEUR ET ENCADREMENT

Nous demandons d'avoir un ratio accompagnateur-élève de 1/15 joueurs. Idéalement il serait souhaitable d'avoir un adulte pour chaque équipe qui représente l'école.

C'est l'accompagnateur qui a la responsabilité des élèves qu'il représente.

FORMULE GÉNÉRALE DE LA SAISON

Les équipes sont mixtes. Les matchs se déroulent tous au même endroit et les équipes sont réparties selon un système de groupe. Lors des rencontres, une équipe joue contre toutes les autres équipes de son groupe. Un tournoi devrait comporter un minimum de trois (3) matchs pour chaque équipe.

Les points accordés aux fins du classement de **chaque rencontre** le seront de la façon suivante :

- 3 points pour l'équipe gagnante pour chaque victoire (set).
- 3 points pour l'équipe gagnante par forfait.
- 2 points pour l'équipe perdante en prolongation
- 1 point pour l'équipe perdant.
- 1 point pour l'équipe perdant par forfait.

Après le premier tournoi, le classement est fait en appliquant la règle de double motion-démotion puis une simple motion-démotion sera appliqué après le deuxième et troisième tournoi. Les points de classement sont attribués après l'application des règles de motion-démotion.

Motion - démotion

Au 1er tournoi, les équipes de chaque section sont reclassées selon le principe double motion-démotion suivant :

- Les deux meilleures équipes d'un groupe passe à au groupe supérieur.
- Les deux plus faibles équipes d'un groupe passe à au groupe inférieur.

Au 2^e et 3^e tournoi, les équipes de chaque section sont reclassées selon le principe simple motion-démotion suivant :

- La meilleure équipe d'un groupe passe à au groupe supérieur.
- La plus faible équipe d'un groupe passe à au groupe inférieur.

Pointage suite au tournoi

Le pointage est attribué en commençant à donner 1pt à la dernière équipe du dernier groupe. Par la suite en ordre des équipes du classement, 1 demi-point supplémentaire est accordé à chaque échelon du classement. La première équipe du groupe le plus fort obtient cependant 1 point de plus que la 2^e position.

EXEMPLE :

Section	Groupe A	Groupe B	Groupe C
Lanaudière	1 ^{re}8.5 pts	1 ^{re} ...5.5 pts	1 ^{re}3 pts
Laurentides	2 ^e7.5 pts	2 ^e5 pts	2 ^e2.5 pts
	3 ^e7 pts	3 ^e4.5 pts	3 ^e2 pts
	4 ^e6.5 pts	4 ^e4 pts	4 ^e1.5 pt
	5 ^e6 pts	5 ^e3.5 pts	5 ^e1 pt

Récompenses

- Une bannière sera remise à l'équipe terminant en tête du classement de la saison régulière de sa section (Lanaudière ou Laurentides). À confirmer, selon le nombre d'équipes inscrites.

Championnat régional scolaire

Si nous avons deux ligues ou deux sections (Laurentides et Lanaudière), les douze premiers au classement final, six dans chaque section, passent au championnat régional scolaire (CRS) selon le nombre d'équipes inscrites. Le CRS sera tenu en alternance dans les deux régions, année paire dans Lanaudière et année impaire dans les Laurentides. Également, les meneurs de jeu pour le CRS, parviendront des deux régions.

Au CRS, le tournoi sera de type à la ronde et inter section. C'est-à-dire que la première position de la section Laurentides rencontre la sixième position de la section Lanaudière. Et inversement la première position de la section Lanaudière rencontre la sixième position de la section Laurentides. Et ainsi de suite la deuxième affronte la cinquième et la troisième la quatrième.

Suite à ce tournoi à la ronde, pour la demie finale, dans le groupe A, la première position de la section Laurentides rencontre à deuxième position de la section Lanaudière. Dans le groupe B, la première position du groupe Lanaudière affronte la deuxième position des Laurentides.

Finale consolation, le perdant du groupe A affronte le perdant du groupe B
Finale OR, le gagnant du groupe A affronte le gagnant du groupe B

Récompenses

Une bannière ainsi que la médaille d'or seront remises à l'équipe championne du CRS.

-Des médailles d'argent seront remises aux finalistes et des médailles de bronze seront remises aux gagnants de la finale consolation.

Responsabilité

- Aucun entraîneur ne peut se situer près de meneurs de jeu. Pour tout entraîneur qui ne respecte pas les meneurs de jeu (langage abusif, commentaires désobligeants), un avis verbal et écrit à la première offense. Une lettre à la direction de l'école à la deuxième et une expulsion de la ligue ou du CRS au troisième avis.
- Une interdiction d'utiliser des appareils électroniques (cellulaire, tablette, Mp3, jeux...) est en vigueur lors des soirées de ligue et au CRS.
- Aucun ballon de pratique n'est toléré à l'exception des débuts de parties. Si un joueur est pris en défaut de se conformer aux règlements en vigueur ou qu'il joue sur les terrains libres en dehors de ses parties lors des soirées de ligue ou du CRS, on avise l'entraîneur et le joueur risque d'être expulsé.

